



UNION EUROPEENNE



## ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)

N° 07 /TDR/R1400/2020

Bangangté, le \_\_\_\_\_

### TERMES DE REFERENCE POUR CONDUIRE LES TRAVAUX DE NETTOYAGE, ENTRETIEN, ET DE SECURISATION DES PLANTATIONS DANS LA RESERVE FORESTIERE DE BALOUGOUM / COMMUNE DE BANGANGTE

Période :	Du 01 Novembre 2020 au 31 Mars 2021
Durée :	05 Mois
Lieu :	Reserve forestière de Baloumgou, Commune de Bangangté
Objectif principal :	L'objectif principal de cette activité vise à organiser et gérer l'entretien, la sécurisation, des plantations d'eucalyptus dans la réserve forestière de Baloumgou
Chef de mission	NGASSA TATCHOUM Didier, Agent Communal pour la Commune de Bangangté
Equipe de la mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>- TATCHOUM Didier , Point Focal du projet reboisement 1400 pour la Commune de Bangangté ;</li> <li>- AKAGOU SOKENG Loïc Responsable Antenne Zone de Transition du Projet « Reboisement 1400 » ;</li> <li>- Le Maire de la commune de Bangangté ;</li> <li>- Agents communaux ;</li> <li>- Les Chefs de poste forestier de Baloumgou et Bangangté</li> </ul>
Logistique	Voiture, motos, et autres
Référence TOMPRO	.....
Budget de l'activité	4 280 000 FCFA (soit 3 110 000 FCFA pour la Contribution de l'ACFCAM et 1 170 000 FCFA pour la contribution de la Commune de Bangangté)
Composante	Composante 3
Activité	3.1.6. Organiser et gérer l'entretien, le suivi, la sécurisation et l'arrosage des plantations
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union Européenne.
TdR rédigé par :	NGASSA TATCHOUM Didier, Agent Communal pour la Commune de Bangangté

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR<sup>1</sup>, qui s'articule autour de l'APVFLEGT<sup>2</sup>. Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

L'action, sous forme d'une subvention octroyée à l'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM<sup>3</sup>), permettra à la Commune de Bangangté de conduire des activités de reboisement et de régénération de la réserve forestière de Baloungou, à travers le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC), qui est l'organe technique de l'ACFCAM.

La réserve forestière de Baloungou est une forêt du domaine permanent située dans le Département du Ndé, Arrondissement de Bangangté. Elle est située à cheval entre les villages : **Bamena**, **Bangoua** et **Baloungou**. Cette réserve fut créée en 1934 suivant acte de classement N° 05 du 08 Décembre 1934 et couvre une superficie d'environ 169 hectares. Comme certaines réserves forestières de la région de l'ouest, elle a été transférée à la Commune de Bangangté le 10 mai 2013 suivant une convention provisoire de gestion.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de reboisement 1400, 100 hectares doivent être reboisés au bout de 4ans. Il est prévu les travaux d'entretien, de suivi, de sécurisation de la plantation afin d'assurer la réussite des plants. Les travaux d'entretien ont pour objet de créer des conditions favorables à la reprise des plants et de stimuler une croissance vigoureuse jusqu'à ce que le peuplement soit bien installé. Ainsi, l'entretien vise essentiellement à éviter les feux de brousse et éviter aux plants d'être étouffés par la végétation adventice concurrente.

A l'issus de la mission d'évaluation des travaux de reboisement effectués dans la réserve forestière de Baloungou sous la supervision technique des chefs de poste forestiers de Baloungou et de Bangangté le 27 Octobre 2020, l'équipe de mission a formulé les recommandations suivantes :

### **Recommandations immédiates (Mi-Novembre 2020)**

- Faire le nettoyage complet des mauvaises herbes dans toutes les parcelles reboisées (41 ha) dans la réserve ;
- Enlever tous les mauvaises herbes coupés sur les sites de plantation, les rassembler entre les lignes de plantation et brûler ;

(i) <sup>1</sup> PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) <sup>2</sup> APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

(iii)

- Ouvrir les pare-feu autour des parcelles plantées sur une distance de 5 m et lancer les feux précoces ;
- Pendant les travaux de nettoyage, effectuer les regarnis (remplacer les plants morts) dans toutes les parcelles;
- Veiller au suivi et à la surveillance journalière du site en positionnant deux gardiens (un permant et un autre pour des patrouilles journalières) ;
- Sensibiliser les éleveurs et nomades Bororo sur les inconvénients du feu de brousse et sur l'importance de la protection des plantations interdire l'accès à la réserve ;

Compte tenu de ces recommandations, les travaux d'entretien, de suivi et de sécurisation des plantations s'imposent et ont pour objectif de créer des conditions favorables afin de stimuler une croissance vigoureuse des plants.

Ainsi, l'entretien vise essentiellement à éviter aux plants d'être étouffés par la végétation adventice concurrente et éviter les feux de brousse dans les sites de reboisement. Quant à la sécurisation et le suivi, ils visent à protéger la plantation contre les animaux dévastateurs, les feux de brousse et le vandalisme. D'où l'objet du présent TDR.

## **2. OBJECTIF DE L'ACTION**

### **2.1. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION**

L'objectif principal de cette activité vise à organiser et gérer l'entretien, la sécurisation, des plantations d'eucalyptus dans la réserve forestière de Baloumgou.

### **2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Faire le nettoyage complet des mauvaises herbes dans parcelles plantées (41 ha);
- Enlever tous les mauvaises herbes coupés sur les sites de plantation est les bruler ;
- Ouvrir les pare-feu autour des sites sur une distance de 05 m et lancer les feux précoces ;
- Veiller au suivi et à la surveillance du site en positionnant deux gardiens pour des patrouilles 2 fois / semaines;
- Identifier et remplacer tous les plants morts pendant les travaux nettoyage ;
- Sensibiliser les éleveurs et nomades Bororo sur les inconvénients du feu de brousse et sur l'importance de la protection des plantations et interdire l'accès à la réserve ;

## **3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL**

Après la mise en terre des plants, place à l'étape la plus importante qui est déterminant pour la réussite de la plantation. L'équipe du projet communal s'organisera et gèrera les travaux d'entretien, de sécurisation et de protection de la plantation. La méthodologie est la suivante :

- Sensibiliser la population et les éleveurs sur les inconvénients du feu de brousse et sur l'importance de la protection des plantations ;

- Identifier et former la main d'œuvres qui sera utilisée pour les travaux de désherbage ou de nettoyage de la plantation, et de gardinnage ;
- Les responsables communaux se chargeront d'organiser des réunions, d'identifier les communautés et parties prenantes, de faire la promotion du projet auprès de la population et de sensibiliser la population sur le projet, le VIH/SIDA et la prise en compte de l'aspect genre, droit de l'enfant et de la minorité ou peuple autochtone ;

Aussi, les services déconcentrés des ministères de l'Environnement et ceux des Forêts et de la Faune seront contactés et vont contractualiser avec la commune des programmes pour apporter leur appui en renforcement des capacités en matière, de sécurisation et d'entretien des plants. Marquer les jeunes plants à l'aide d'un piquet, afin d'éviter qu'ils ne soient coupés par erreur lors de la fauche de l'herbe. Le suivi et la surveillance régulier sera effectué et les traitements phytosanitaires pourront être appliqués en cas d'attaque par les champignons ou tout autre agent pathogène. Les gardiens en permanence sur le site, assureront une surveillance pour protéger le site contre les feux de brousse, le vandalisme et contre les animaux dévastateurs.

#### 4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de cette action sont les suivants :

- ✚ Toutes les parcelles plantées seront désherbés et nettoyés pour favoriser la bonne croissance des plantes ;
- ✚ Les pare-feu autour des sites sur une distance de 05 m seront ouverts ;
- ✚ Le traitement phytosanitaire sera assuré en cas d'attaque par les champignons ou tout autre agent pathogène ;
- ✚ La sécurisation du site est assurée par les gardiens (02 gardiens) durant au moins quatre mois ;
- ✚ Une (01) réunion de sensibilisation des populations et des éleveurs est organisée sur les inconvénients du feu de brousse et sur l'importance de la protection des plantations.

#### 5. PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de cette action, les produits suivants sont attendus :

- ✚ Rapport d'entretien ;
- ✚ Liste de présences des manœuvres ;
- ✚ Fiche de décharges de l'activité ;
- ✚ Attestation de service fait signée par le Maire ;
- ✚ Photos ;
- ✚ Rapport de sensibilisation des populations et des éleveurs sur les inconvénients du feu de brousse et sur l'importance de la protection des plantations.

## 6. BUDGET DE L'ACTION

Designation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	ACFCAM	MAIRIE
<b>1. Processus de suivi, entretien et arrosage des plantations</b>						
Arrosage et Entretien (Désherber les mauvaises herbes existantes sur le site et planter sur 41 ha dans la réserve communale de Bangangté)	ha	41	60 000	2 460 000	2 040 000	420 000
Carburant pour suite des travaux de l'Arrosage et Entretien	F	2	35 000	70 000	70 000	
				<b>2 530 000</b>	<b>2 110 000</b>	<b>420 000</b>
<b>2. Sécurisation des sites de plantation</b>						
Clôture des parcelles et haies les uns précédant les autres	F	F		400 000	400 000	400 000
Entretien du site durant 05 mois	02/05 mois	10 (2*5)	50 000	500 000	250 000	250 000
				<b>900 000</b>	<b>650 000</b>	<b>650 000</b>
<b>3. Matériels et outillage</b>						
Achat des machines et autres petits matériels	F			100 000	50 000	50 000
				<b>100 000</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
<b>4. Sensibilisation des parties prenantes</b>						
Sensibilisation des populations et des éleveurs sur les inconvénients du feu de brousse	F			300 000	100 000	200 000
Ponction de suivi du superviseur technique (PF redressement)	F	05	50 000	250 000	250 000	
Ponction du relais communautaire (RM, PF administratif)	F			200 000	100 000	100 000
				<b>750 000</b>	<b>450 000</b>	<b>300 000</b>
<b>TOTAL</b>				<b>4 280 000</b>	<b>3 110 000</b>	<b>1 170 000</b>

Le budget global de la présente activité est estimé à : **Quatre Millions deux Cent quatre vingt Mille FCFA (soit 3 110 000 FCFA pour la Contribution de l'ACFCAM et 1 170 000 FCFA pour la contribution de la Commune de Bangangté).**

Nom de la personne de contact pour l'activité : Monsieur NGASSA TATCHOUM Didier,  
Agent Communal pour la Commune de Bangangté

Lieu : Commune de Bangangté

Date prévue pour la remise du TdR: .....

**Signature de validation du Maire**

  
*Dr. Kouamou Jonas*